

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 71 (2009)

Heft: 2

Rubrik: Nouvelles des sections ; ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des sections



Genève

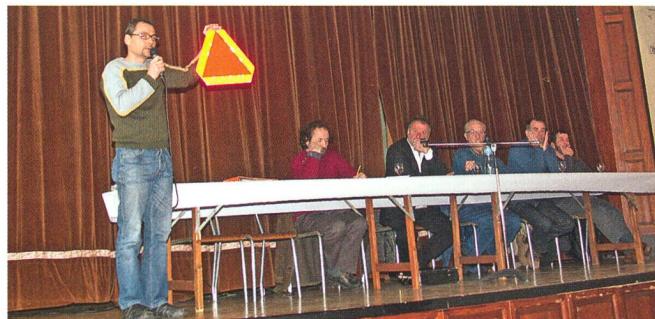
Les membres disent OUI à l'augmentation de la cotisation

Cette année, l'assemblée annuelle a réuni les membres de la section Genève à l'ouest du canton, à Chancy. Après une discussion controversée, les membres approuvent l'augmentation de la cotisation.

Zw. Dans son allocution de bienvenue, le président Hubert Dethurens de Laconnex énumère les prestations fournies par la section. Comme tâche importante, il signale la résistance qu'il faut opposer aux projets visant le rétrécissement des routes et des voies de communication pour ralentir la circulation. «Peut-être que ce problème ne touche que le canton de Genève. L'association devrait garder l'œil ouvert et s'engager dans cette cause», fait remarquer le président.

Quant aux pulvérisateurs, 33 appareils «grandes cultures», 32 de viticulture et 5 d'arboriculture ont été contrôlés. L'excursion planifiée pour les membres a dû être annulée, faute de participants. C'est à l'unanimité que l'assemblée approuve les comptes de la section commentés par Michel Riedlinger. L'exercice comptable se solde par une perte de 437 francs pour un montant de recettes de 30 000 francs. Le capital actuel se monte à 51 000 francs. Augmenter la cotisation de 50 à 70 francs, comme l'avait décidé l'Assemblée des délégués à Granges (SO), rencontre une forte opposition. Bien que le président Hubert Dethurens et François Christin, co-président, reconnaissent la nécessité de cette mesure qui met de nouveaux moyens financiers à disposition de l'association centrale, ils trouvent que cette augmentation n'a pas été suffisamment discutée avec les sections et qu'il faut la refuser.

Le vice-président de l'ASETA et président de la section Fribourg, Auguste Dupasquier, plaide pour l'augmentation et rappelle les intenses débats menés lors de l'Assemblée des délégués où la majorité s'est laissée convaincre. Il précise aussi que suite à une restructuration des tâches entre la Confédération et les cantons, la somme de 80 000 francs destinée à la formation continue a été supprimée. Le membre du comité genevois et du comité directeur ASETA, Joseph Meyer, Jussy, évoque l'importance de maintenir les activités dans les deux centres de formation ASETA de Grange-Verney (Moudon) et Riniken. Lors du vote, les membres approuvent l'augmentation par 39 voix contre 24 et 12 abstentions.



Au terme de la partie statutaire, les nouvelles réglementations routières rapportées par Philippe Cossy du SPA, soit le port du triangle signalant les véhicules lents et les signaux de limitation de vitesse, achève cette réunion très animée. A la table les membres du comité: Michel Riedlinger, secrétaire, Hubert Dethurens et François Christin à la présidence et Josef Meyer. Toute à droite Auguste Dupasquier, vice-président ASETA. ■



SVLT
ASETA

Cours 2009

Centre ASETA - 2008/2009

Grange-Verney, 1510 Moudon

Tél. 021 995 34 34

Attestation de cours

Sur demande des participants, une attestation est délivrée par l'administration du centre ASETA de Grange-Verney.

Délai d'inscription: une semaine avant le début du cours.

Facturation

Les participants reçoivent la facture après le cours.

Repas de midi (boisson et café compris) Fr. 20.– à payer le jour du cours au responsable.

Horaire des cours: matin de 9 à 12 h; après-midi de 13 à 16 h.

Prix entre parenthèses pour les non-membres

Travaux à l'atelier

AS 21 Installation d'un bac de rinçage

sur un pulvérisateur

2 jours, CHF 230.– (290.–)

26 et 27 février 2009

(Matériel non-inclus)

Délai d'inscription: 2 février 2009

Installation d'un bac de rinçage sur son pulvérisateur – Fabrication d'un support métallique – Montage et raccordement du bac

Remarque: Les participants amènent leur pulvérisateur

Ce cours est destiné aux personnes ayant suivi un cours de soudure AS10 ou AS13 ou possédant de bonnes connaissances en soudure. Nombre de participants: 3 à 5

AS 25 Mieux traiter

1 jour, CHF 120.– (160.–)

24 février 2009

Bien connaître son pulvérisateur – Déterminer le choix des vitesses, buses, pression, diamètre des gouttelettes, dérive – Adaptation du pulvérisateur pour bas volume. Nombre de participants: 4 à 10

Cours de conduite G40 pour 2009

Consultez s.v.p. le programme complet du cours G40 à la page 21 ou sur www.g40.ch.

Inscription

Cours, désignation et no:

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél. courriel:

Date, signature

Je suis membre ASETA, numéro de membre:

Je veux profiter des tarifs des membres ASETA et devenir membre ASETA

Je veux recevoir le journal Technique Agricole gratuitement jusqu'à la fin de l'année

Envoyer ou faxer: **Centre de formation ASETA, Grange-Verney, 1510 Moudon**

Lieux et dates 2009

(nouveau lieu de cours: Sursee)

Aarberg BE

19.03 + 24.03 16.04 + 21.04
24.04 + 28.04 28.05 + 02.06
25.06 + 30.06 23.07 + 28.07
13.08 + 18.08 10.09 + 15.09

Bazenheid SG

09.04 + 14.04 14.05 + 19.05
16.07 + 21.07 29.10 + 03.11

Biberbrugg SZ

18.09 + 21.09

Brunegg AG

12.03 + 17.03 23.04 + 28.04
11.06 + 16.06 06.08 + 11.08
30.09 + 06.10 29.10 + 03.11

Bülach ZH

05.03 + 10.03 23.07 + 28.07
Bulle FR

26.02 + 03.03 11.03 + 17.03
26.03 + 31.03 30.04 + 05.05
28.05 + 02.06 22.07 + 28.07
27.08 + 01.09 21/10 + 27.10

Claro TI

18.09 + 21.09.

Corcelles-près-Payerne VD

19.03 + 24.03 14.05 + 19.05
11.06 + 16.06 10.09 + 15.09

Courtételle JU

01.04 + 07.04 24.06 + 30.06
09.09 + 15.09

Düdingen FR

27.02 + 03.03 25.03 + 31.03
27.05 + 02.06 15.07 + 21.07
26.08 + 01.09 23.09 + 29.09
14.10 + 20.10

Erstfeld UR

02.07 + 07.07 17.09 + 22.09

Frauenfeld TG

19.02 + 24.02 12.03 + 17.03
07.05 + 12.05 11.06 + 16.06
16.07 + 21.07 20.08 + 25.08
15.10 + 20.10

Gossau ZH

19.03 + 24.03 09.07 + 14.07
24.09 + 29.09

Hohenrain LU

20.05 + 26.05 09.07 + 14.07
24.09 + 29.09

Ilanz GR

14.08 + 19.08

Interlaken BE

11.06 + 16.06 03.09 + 08.09

Kägiswil OW

18.06 + 23.06 17.09 + 22.09

La Sarraz VD

05.03 + 10.03 30.04 + 05.05
14.05 + 19.05 25.06 + 30.06
02.09 + 08.09 24.09 + 29.09

29/10 + 03.11

Landquart GR

26.03 + 31.03 04.06 + 09.06
13.08 + 18.08 08.10 + 13.10

Langnau i.E. BE

26.02 + 03.03 26.03 + 31.03
23.04 + 28.04 14.05 + 19.05
04.06 + 09.06 23.07 + 28.07

13.08 + 18.08 27.08 + 01.09
24.09 + 29.09 15.10 + 20.10

Les Hauts-Geneveys NE

08.04 + 14.04 17.06 + 23.06
19.08 + 25.08 16.09 + 22.09

Lindau ZH

05.03 + 10.03 04.06 + 09.06
06.08 + 11.08 08.10 + 13.10

Lyss BE

08.10 + 13.10 05.11 + 10.11

Cours de conduite G40 pour 2009 ■



SVLT / ASETA
056 441 20 22



www.G4O.ch

Après avoir réussi les examens des catégories F/G, les jeunes dès 14 ans peuvent suivre le cours G40. Reporté dans le permis de conduite, le G40 autorise la conduite de tracteurs agricoles et de véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 se déroule sur deux journées – 20 leçons au total - et le nombre de participants est limité à cinq. Grâce à un enseignement intensif, les conductrices et conducteurs de tracteur acquièrent des bases solides qui leur assurent une bonne maîtrise de conduite. Les instructeurs sont au bénéfice de permis poids lourds et ont suivi une formation spéciale pour la conduite de véhicules agricoles.

La confirmation de l'inscription au cours G40 autorise les participants à s'exercer pendant un mois avec un tracteur roulant à 40 km/h, sans remorque.

La Vaudoise Assurances remet un bon de 100.– valable en cas de conclusion d'une nouvelle assurance véhicules à moteur.

Pour suivre le cours:

Un permis de conduite de cat. F/G

La première journée: un tracteur roulant à 30 ou à 40 km/h, avec arceau de protection; les permis de circulation des véhicules, le document antipollution, la convocation au cours.

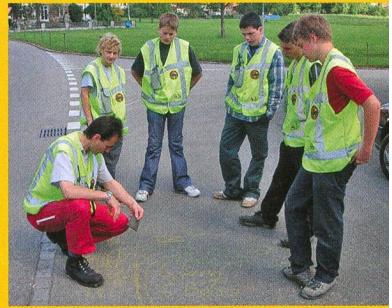
La deuxième journée: le tracteur et une remorque agricole.

Conditions générales

Les participants reçoivent la convocation et la facture deux semaines avant le premier jour de cours. Pour une annulation intervenant après ces deux semaines, un montant de Fr. 60.– sera perçu pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture. ■



Avec le soutien
du Fonds
de sécurité routière
(FSR)



Prix du cours: CHF 540.-. Le Fonds de sécurité routière ristourne une somme de CHF 100.-

Inscription au cours G40

Lieu et date du cours

Nom, prénom

Date de naissance

Adresse

NPA, lieu

Numéro de téléphone

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours

Date et signature

Signature du représentant légal
ou du maître d'apprentissage

Envoyer à: SVLT, case postale, 5223 Rinniken,
tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31, courriel: info@agrartechnik.ch